

Téléphonez Main 3751

PETITES ANNONCES

PERSONNEL. Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son siège d'office au Bureau de l'Abéille, 530 rue Conti. Téléphone Main 3467.

DEMANDES. UN FEMME - Femme de chambre blanche, compétente, références nécessaires;oucher 3 domicile. S'adresser après 9 h. du matin, 247 avenue St-Charles, coin Seconde.

ON desire acheter un secrétaire ancien en acacia, avec ornements en cuivre. S'adresser 540 rue Conti, au directeur.

ON DEMANDE - Solliciteurs pour vendre l'Alabama de secours aux Belges, au prix de cinquante centimes pièce. Vous êtes dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York. 7mars-dim vier ven-17

PLOMBIEERS

Bureau, Main 2320. Résidence, Uptown 3071-W. S. E. Mascaro. MASCARO & JOHNSON Plombage Chauffage 112 rue Union, près Baronne. Nouvelle-Orléans, La. 86oct-1an dim

BOULANGERS

NEW ORLEANS ENGRAVING AND ELECTROTYPE CO. LTD. 112 rue Union, près Baronne. Nouvelle-Orléans, La. 86oct-1an dim

RESTAURANTS

THE OLD ABSINTHE HOUSE PIERRE CAZEBONNE, Propriétaire. Vins fins, Liqueurs et Cigares. Café-Restaurant pour Dames. Angle des rues Bourbon et Bienville. Téléphone Main 2885. Nouvelle-Orléans. 18oct-1an dim

FRIEDRICH & WOODFORD

Propriétés Foncières et Encanteurs. 284 rue Commune. Téléphone Main 1284. 10 sept-1 an

A. NICOLLE

Ex-officier ministériel près les tribunaux français. Consultations légales. Gérance de propriétés, location et vente d'immeubles. 614 Bâtisse Heumen. Avec A. Schlosser Cie, Real Estate and Farm Land Co. Phone 4028. 25oct-1an dim

Bas Elastique, Ceintures Abdominales, Membres Artificiels, Chaises Roulantes Invalides, Ceintures Hémostatiques, etc., etc. SCHROEDER 1314 RUE CANAL. En faisant vos emplettes mentionnez l'Abéille. S. V. P. 25jan-1an jeu dim

VENTES AUX ENCHERES

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de G. R. H. Sautage. No. 111,628 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, enchanteur, bureau 339 rue Laronde, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le 20 septembre 1915 de l'Hon. Fred D. King, Juge de la dite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir: Acteurs de banque, seize actions de la "People's Bank & Trust Company", valant au pair, cent dollars chacune, d'après le certificat No. 393.

1. Une certaine portion de terrain et les droits et avantages ayant effet ou y appartenant sous ce rapport, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat (ancien numéro sept) borné par les rues Champs-Élysées, Marigny, Chartres et Beccatur, laquelle dite portion de terrain forme le coin des rues Champs-Élysées et Beccatur, et mesure cent dix-sept pieds, trois pouces et quatre lignes faisant la rue des Champs-Élysées, sur une profondeur et face sur la rue Beccatur de cent vingt-sept pieds dix pouces, entre les lignes égales et parallèles; cette propriété est bien située comme site industriel.

2. Six lots de terrain, avec les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 43, 44, 45, 46, 47 et 48 dans l'Etat cinquante-trois, borné par les rues Arts, Selma, Chartres et l'avenue Monroë, comme par le plan de Warren B. Read, ingénieur, daté du 30 mars 1906, annexé à un acte de dépôt, passé devant Jefferson C. Wenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après dit plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroë. Les propriétés décrites sous les numéros deux et trois sont sur la grande terrasse Gentilly, magnifiquement environnées, près de la ligne électrique des chars et dans une des portions les plus saines et les plus améliorées de la ville.

3. Six certains lots de terrain, avec les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans l'Etat numéro cinquante-quatre, borné par les rues Musson, Selma, Arts et l'avenue Monroë; comme indiqué sur le plan mentionné ci-dessus de Warren B. Read, ingénieur, d'après quel plan les dits lots se touchent et mesurent ensemble cent dix-neuf pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 1 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroë. Les propriétés décrites sous les numéros deux et trois sont sur la grande terrasse Gentilly, magnifiquement environnées, près de la ligne électrique des chars et dans une des portions les plus saines et les plus améliorées de la ville.

4. Deux arpents de terre, situés dans la paroisse Caddo, Etat de la Louisiane, étant les arpents trente-huit et trente-neuf du quartier Sud-Ouest de la Troisième Section, territoire vingt, rang quinze Est.

5. Lots, arpents Nos. 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40 dans le quartier Nord-Ouest du quartier Nord-Est, Section trente-quatre, territoire vingt-et-un, rang quinze, dans la paroisse Caddo, Etat de la Louisiane, d'après un devis fait par J. Z. Crawford, voyer de paroisse de la dite paroisse, entre et enregistré dans le livre 50, page 108, des actes publics de la dite paroisse de Caddo.

Conditions. Pour les actions, comptant. Pour les propriétés foncières, un tiers ou davantage comptant, la balance à un an, contre des effets au porteur, garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant un intérêt de sept pour cent du moment de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devra comporter toutes les clauses habituelles de sécurité. A part son offre, l'acheteur devra payer les impôts pour 1915, le coût de tous les certificats requis par eux ou par la loi, annexés à l'acte de vente, et le coût des timbres du revenu fédéral. Dix pour cent devront être déposés par les acheteurs au moment de la vente. Actes de vente devant être faits à l'Abéille, Esq., notaire aux frais des acheteurs.

DART, KERNAGHAN & DART, C. J. THEARD Agents. sept 26 - oct 3 10 17 21 28

L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

ESTES-VOUS ABONNE?

NOTES DU "BUREAU DOCUMENTAIRE BELGE"

Les Atrocités Allemandes en Belgique—La Valeur des Contre-Enquêtes Allemandes.

Les journaux allemands ont publié, et les agences allemandes ont transmis à la presse des pays neutres, l'article officieux reproduit ci-après (traduction faite sur le texte paru dans la "Gazette de Cologne" du 19 mars 1915, No. 285):

"Voici une preuve des contre-vérités auxquelles se laissent aller les journaux et périodiques anti-allemands, qu'on prenait jusqu'ici pour sérieux: La Revue des Deux-Mondes, dans son numéro de janvier, publie un article de Pierre Notherm sur "Le Martyre de la Belgique." Le gouvernement allemand a essayé de vérifier l'origine de quelques prétendues atrocités décrites dans cet article. Le résultat de cette enquête est plus que honteux pour l'auteur.

"A Beyghem, d'après l'article, des soldats assez âgés, sous la conduite du ter lieutenant Kuerner, avaient amené au presbytère et violenté une jeune fille. Et la vérité? Nous l'apprenons de la bouche du curé de Beyghem (M. Herremans) et de la jeune fille, Joséphine de C., laquelle a été entendue tout comme la sœur du curé, Mélanie Herremans, qui a confirmé les dires de la jeune fille; le garçon (l'ordonnance) Wilhelm du premier lieutenant Kuerner, logé à la cure, est venu dans la cuisine où se tenait Mlle de C., avec Mlle Herremans. Il lui mit le bras sur l'épaule et lui demanda si elle voulait devenir sa fiancée, et la jeune fille répondit en riant: "Après la guerre." Mlle de C. termine sa déposition sous serment en déclarant: "Je n'ai pas considéré l'incident comme une importunité et jamais aucun soldat allemand ne s'est mal conduit à mon égard." De cet incident anodin, M. Notherm construit le drame d'un viol; par ses verres grossissants, il aperçoit sept hommes se lançant sur la malheureuse victime!

"Parfois aussi, la vision d'atrocités de l'auteur lui fait voir des incidents qui ne s'appuient même pas sur le moindre fait réel. C'est ainsi que nous lisons qu'à Ternath, un jeune garçon invité à indiquer la route qui conduisait à Gand, ne comprit pas la question et fut mutilé aussitôt; on lui coupa les deux mains! Le bourgmestre de Ternath, le docteur Poodt, déclare sous serment à propos de ce récit de M. Notherm, "Il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire. Depuis le début de la guerre, je suis resté constamment à Ternath, il est impossible qu'un pareil fait se soit produit sans que j'en aie eu connaissance, c'est là une pure invention!" Il a ajouté qu'il tombait des nues en présence d'une telle puissance d'imagination de M. Notherm. On ne peut décrire mieux, en effet, le sentiment du lecteur lorsqu'il constate quelles atrocités on prétend s'être passées dans la localité qu'il habite. Seulement, il est dommage que chacun des lecteurs de la "Revue des Deux-Mondes" ne connaisse pas la vie qui règne dans les locali-

tés paisibles où les collaborateurs de cette Revue situent leurs histoires inventées et empoisonnées. "Encore un exemple de l'imagination fertile de M. Notherm: "Le Duc de Gronau, écrit-il, a pillé le château de Villers-Notre-Dame... L'argenterie a disparu." Et que déclare le curé O. S. Mazy, de Villers-Saint-Amand, à l'autorité allemande? "Que l'argenterie était cachée dans la cave du château, sous un tas de sable et lui a été remise en bonne garde par les Allemands." Il semble bien que M. Notherm ne peut plus prétendre être pris au sérieux.

M. Pierre Notherm, ainsi mis en cause, réplique dans la "Revue des Deux-Mondes" du 15 avril 1915.

Il fait d'abord remarquer que le gouvernement allemand a mis deux mois et demi à contrôler les sources de son récit et que parmi les centaines de faits cités d'après les dossiers de la Commission d'enquête, il ne

s'est hasardé à en contester que trois. Pour permettre au public d'apprécier la valeur des dénégations allemandes, M. Notherm, donne pour chacun de ces trois faits, un des témoignages sur lesquels il s'est appuyé. Io. Le fait de Beyghem. — En regard de l'idylle donnée comme explication par le communiqué allemand, il place le témoignage fait librement le 17 septembre 1914, par le curé de Beyghem:

"J'ai été prisonnier depuis le 24 août, sans cesse repris et relâché pour être repris aussitôt.

Les officiers se conduisent comme les soldats, ils sont eux-mêmes voleurs et pillards; ils boivent le vin en grands verres et sont ivres tous les jours.

Ils ont brûlé les églises de Beyghem, Hambeck, Neuwrode, respectivement samedi, dimanche et lundi, ainsi que la moitié des maisons.

Tous ces militaires sont des hommes de trente à trente-cinq ans, il y avait

parmi eux l'oberlieutenant Kuerner; entre autres excès, ils ont abusé d'une jeune fille dans la cure, devant le curé et sa sœur; ils se sont livrés à des tentatives ignobles sur le curé.

20. Le fait de Ternath. — Procès-verbal de l'agent judiciaire D., d'Anvers:

"La nommée Marie V... habitant Ternath, Grand'place, raconte qu'elle a vu à Ternath un enfant de quinze ans qui avait été rencontré par des Allemands qui lui demandaient le chemin. Comme cet enfant ne comprenait pas, les Allemands lui coupèrent les deux mains; l'enfant mourut dans la soirée. Dans la même localité, deux jeunes filles, qui opposaient de la résistance aux tentatives de viol de soldats allemands, ont été tuées ainsi que leur mère."

30. Fait de Villers-Saint-Amand. — Déposition écrite de M. Léon Delcroix, avocat à la Cour de cassation de Belgique.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL DEMOCRATE REGULIER

POLITIQUE LITTÉRAIRE SCIENTIFIQUE COMMERCIAL

Contre la prohibition En faveur des courses

Sans liberté il n'y a pas de vertus

TÉLÉPHONE MAIN 3487

Trois Éditions Distinctes:

Edition Quotidienne,

Édition Hebdomadaire,

Edition du Dimanche

Vous pouvez avoir L'ABEILLE chez vous, par l'intermédiaire des porteurs, pour 15 SOUS par semaine, où la recevoir directement de nos bureaux, par abonnement, au prix de 65 SOUS par mois.

HUGUES J. DE LA VERGNE, Président et Directeur

Men of Muscle Use Old Quaker Whiskey

It brings to tired tissues the vigor of Perfect Grains, pure and undefiled. Discover the difference between just whiskey and real whiskey today—call for Honest Old Quaker ALBERT MACKIE CO., LTD., DISTRIBUTORS. Tchouploutas & Julia Sts. New Orleans, La.

L. MONROSE ET FILS, Assurances en Général

Feu, Tornado, Vie, Accidents.

Bureaux 512-13-14 Bâtisse Heumen

Représentant:

Atlas Assurance Company, Ltd., de Londres; Commercial Union Assurance Company, de Londres; Commercial Union Fire Insurance Company, de New York; The Employer's Liability Assurance Corporation, Ltd., de Londres, Angleterre. 10 oct-1a dim

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 13 Commencé le 3 octobre 1915

LA ROUGEAUDE

Par FRANCE D'ORVILLE

(Suite.)

— Me conseillerais-tu de me confier à la Rougeaude? — Pourquoi pas? — Ah! peur. — J'ai repris Mlle de Noyes en souriant, j'aimerais à aimer quelqu'un en cachette, à ne pouvoir m'en approcher sans courir un danger; cela doit être délicieux. — Le roulement de l'automobile changea le cours de ses impressions. — Déjà fit-elle. — D'un bond elle fut près de la fenêtre. — Elle abaissa le rideau, son regard se porta rapidement ce qui se passait dans le jardin. Un tremblement se fit dans ses épaules. — Elle vit tout d'un coup un homme qui approchait. — Elle regardait fixement devant elle. — Elle sentait le regard de l'homme qui venait de paraître.

Gisèle ne paraissait rien entendre; elle restait inerte, les yeux élargis, perdus au loin.

Mireille aurait voulu la consoler, la calmer par des paroles tendres. Elle voulait parler, sa voix s'étranglait.

Elle était tout près de son amie et n'osait même pas l'embrasser tant elle avait peur d'éclater en sanglots.

Subitement, elle eut une brusque inspiration.

— Où as-tu mis tous tes bijoux, dit-elle.

Gisèle indiqua d'un geste las son sac posé sur un fauteuil.

La jeune fille s'empara: — Très vite, car les minutes étaient comptées, elle expliqua: — Je vais garder ton trésor... tu auras l'air de l'avoir oublié.

Tu enverras la Rougeaude. Elle ne put en dire davantage. Un domestique venait prévenir que la voiture était avancée.

XI. AU ROND-POINT.

L'automobile roulait rapidement. Son allure, modérée d'abord dans le parc et dans les environs du village, s'était accélérée depuis l'entrée dans la forêt.

Sur la longue route, les arbres immobiles défilèrent sous les yeux de Gisèle; ils semblaient courir au-devant d'elle.

était obsorbée dans une pensée unique: "Comment faire pour avoir la conversation si ardemment souhaitée avec Lucien?"

Chaque fois que, par un effort de volonté, la malheureuse jeune femme commençait à se ressaisir, la même hantise la reprenait, les mêmes souvenirs la tourmentaient, les mêmes craintes la faisaient blémir.

Jamais elle ne pourrait dire sans trembler ce qui avait été convenu avec Mireille.

Elle sentait qu'au premier mot elle se troublerait.

Pourtant, il le fallait. Elle savait que Lucien était au rond-point, depuis longtemps déjà, qu'il l'attendait anxieux certainement comme elle.

Que devait-elle faire? Allait-elle s'adresser au chauffeur? Cette pensée la bouleversait; elle ne se sentait pas en confiance avec lui.

Elle le regardait assis à côté de la Rougeaude sur la banquette du devant sa carrure lui masquait la vue.

Cet homme, elle ne le connaissait pas! Ce nouveau venu était peut-être dévoué à Bertin, à celui que la loi faisait son maître.

Le chauffeur, comme s'il eût deviné la pensée de celle qu'il conduisait et eût voulu dépasser plus rapidement le rond-point des Houx, avait accéléré la vitesse.

On allait trop vite... tout tourbillonnait autour d'elle. Mais, elle en était sûre, on venait de dépasser le carrefour. A cet instant, par un subit contre-coup de son trouble, il lui sembla qu'on l'appelait. Son regard fouilla les ténébres. Et de suite, sans réfléchir davantage, sans penser à ce qu'elle allait dire, elle sonna à plusieurs reprises. Le chauffeur bloqua les freins, la lourde voiture s'arrêta. La Rougeaude se retourna et, ne comprenant pas les signes que Gisèle lui faisait, elle descendit et vint auprès d'elle.

On allait trop vite... tout tourbillonnait autour d'elle. Mais, elle en était sûre, on venait de dépasser le carrefour. A cet instant, par un subit contre-coup de son trouble, il lui sembla qu'on l'appelait.

Son regard fouilla les ténébres. Et de suite, sans réfléchir davantage, sans penser à ce qu'elle allait dire, elle sonna à plusieurs reprises. Le chauffeur bloqua les freins, la lourde voiture s'arrêta.

La Rougeaude se retourna et, ne comprenant pas les signes que Gisèle lui faisait, elle descendit et vint auprès d'elle.

Au moment où elle allait ouvrir la portière, la jeune femme prévint son mouvement et sauta légèrement sur la route.

Mais sur le point de parler, elle eut une petite hésitation qui ne dura que quelques secondes, et subitement, prenant son élan, elle franchit l'obstacle.

— As-tu mon sac à bijoux, dit-elle en tâchant de donner de l'assurance à sa voix? — Quel sac, Madame? — Celui que Mlle de Noyes tenait à la main; je croyais qu'elle te l'avait remis.

— Avant de répondre, la Rougeaude lança un regard scrutateur sur Mme Bertin.

— Peut-être est-il sur la banquette, dit-elle.

— Où est-il? — Dans le sac à bijoux.

— Où est-il? — Dans le sac à bijoux.

— Il m'est indispensable. Gisèle espérait que la Rougeaude allait devancer son désir et proposerait de retourner à Vaupailly; mais voyant qu'elle se taisait et attendait sa décision, elle reprit sans la regarder: — Il faut que tu ailles au plus vite là-bas; tu ne t'attarderas pas.

Et comme la Rougeaude se tenait près de la portière et n'avait pas l'air de comprendre qu'elle devait aller seule avec le chauffeur au château, Mme Bertin dit brusquement: — Je vais rester ici, je désire marcher un peu.

Ces paroles n'admettaient ni discussion ni réplique.

Catherine reprit sa place, l'automobile tourna.

Gisèle se recula un peu pour la laisser passer, mais elle ne leva pas les yeux et ne vit pas le regard aigu qui se fixait sur elle. Elle était trop absorbée pour comprendre que la Rougeaude la devinait. Maintenant elle était seule.

Seule dans cette grande allée, dans ce lieu solitaire! Seule dans ce bois sombre! Où était-elle? L'automobile avait probablement dépassé plus qu'elle ne le croyait le carrefour; elle ne reconnaissait rien.

Une acre odeur de feuilles mouillées emplissait l'air, les légers bruits de la nuit arrivaient distincts à son oreille.

Elle n'osait ni bouger ni appeler. Elle regardait fixement devant elle.

l'obscurité le lui permettait. Tout à coup une peur affreuse s'empara d'elle et la bouleversa.

Elle se disait que Lucien avait dû voir l'automobile rebrousser chemin et, n'étant pas au courant, il n'avait pas compris sans doute, elle se demandait s'il ne s'était pas éloigné. Mais non elle se trompait on marchait sur la route, quelqu'un s'avancait.

Gisèle prêta l'oreille. Elle entendait les pas s'approcher, on arrivait à elle.

Était-ce celui qu'elle attendait? Oh! oui, son cœur le lui disait! M. de Noyes aussi l'avait aperçue, il accourait sans mot dire.

Ils n'avaient ni l'un ni l'autre la force de s'appeler.

Lucien, très ému, s'approcha de la jeune femme et l'étreignit éperdument. Gisèle le regarda angoissée, elle poussa un grand soupir, puis elle baisa la tête en balbutiant des mots indistincts.

Mais le malheureux ne l'écoutait pas, il murmurait: — Ma bien aimée, te voilà; tu ne partiras pas.

Il la tenait serrée contre sa poitrine et, les yeux attachés sur les siens, il reprit: — Dis-moi que tu es venue pour ne plus me quitter... dis-moi que j'ai fait un mauvais rêve et que nous allons vivre l'un près de l'autre.

— Hélas! soupira la jeune femme, et un grand treillisement éperdu s'empara d'elle.

— Hélas! soupira la jeune femme, et un grand treillisement éperdu s'empara d'elle.